

# Letter from Richard M. Stallman to the Italian Parliament

## Lettre de Richard M. Stallman au Parlement italien

Dear Member of the Italian Parliament

Software developers and users in Europe face the danger if the EU allows software techniques to be patented: danger of being sued for the ideas included in the software they develop or use.

Unlike a copyright, which covers the details of an entire program but not the ideas, a software patent is a state-imposed monopoly on use of a general technique. A complex program combines thousands of such techniques. In a country that allows each of these techniques to be patented, a complex program can infringe hundreds of patents at once. (Linux, the kernel used with the GNU operating system, infringes 283 different US patents according to a study made last year.)

What are these techniques like? Consider the “progress bar”, which fills up gradually from 0% to 100% to show a program’s progress in doing a certain task. This technique is a small part of thousands of programs that do many different jobs. It is also patented, according to the European Patent Office—one of the 50,000 software patents that it has illegally issued, defying the treaty that created it. If the European Union Directive gives legal validity to these patents, the developers and the users of those thousands of programs could all face threats of lawsuits.

A program is like a novel: a large collection of details that together implement many ideas. Imagine if each literary idea could be patented—for instance, “A love scene with the woman on a balcony” or “a person’s blue eyes resemble the sea”. Anyone writing a novel would then infringe dozens or hundreds of patents; writing a novel you won’t get sued for would be harder than writing a good novel. This is not the way to promote writing—not novels, and not software.

The pressure for software patents comes mainly from the computer megacorporations. They want software patents because each has thousands of them in the US, and wants to import them to Europe. If Europe allows software

Cher membre du Parlement italien

Un danger menacera les développeurs et les utilisateurs européens de logiciels, si l’Union Européenne autorise le dépôt de brevets sur les techniques logicielles : celui d’être poursuivis en justice à cause des idées contenues dans les logiciels qu’ils utilisent ou développent.

Contrairement au droit d’auteur, qui protège les détails d’un programme dans son ensemble mais pas les idées qu’il met en œuvre, un brevet logiciel impose un monopole d’État sur l’utilisation d’une technique. Or, un logiciel complexe utilise des milliers de techniques de ce genre. Dans un pays qui permet de breveter de telles techniques, un programme complexe peut enfreindre des centaines de brevets à la fois. (Linux, le noyau utilisé par le système d’exploitation GNU, enfreint aux États-Unis 283 brevets différents, selon une étude réalisée l’an passé.)

À quoi ressemblent donc ces techniques ? Pensez à la « barre de progression » qui se remplit petit à petit, de 0 % à 100 %, pour montrer la progression dans la réalisation d’une tâche précise confiée à un programme : cette technique représente une petite partie de milliers de programmes qui font différentes tâches ; elle est également brevetée, selon l’Office européen des brevets, et représente l’un des 50 000 brevets logiciels délivrés illégalement par cette institution, en totale contradiction avec le traité qui l’avait établie. Si la directive européenne sur les brevets logiciels donne une validité juridique à ces brevets, les développeurs et utilisateurs des milliers de logiciels concernés pourraient tous être menacés de poursuites judiciaires.

Un programme informatique ressemble à un roman : c’est un grand assemblage de détails qui, ensemble, donnent vie à de nombreuses idées. Imaginez maintenant que toute idée littéraire puisse être brevetée, par exemple « une scène d’amour avec une femme sur un balcon », ou encore « les yeux bleus d’une personne ressemblent à l’océan ». Quiconque écrirait un roman violerait alors des dizaines ou des centaines de brevets, et il deviendrait alors plus difficile d’écrire un roman qui ne vous propulse pas devant les tribunaux que d’écrire un bon roman. Ce n’est pas ainsi que l’on promeut l’écriture ni des romans, ni des programmes informatiques.

La pression en faveur des brevets logiciels provient principalement des grandes multinationales de l’informatique. Celles-ci soutiennent les brevets logiciels parce qu’elles en détiennent chacune des milliers aux États-Unis, et veulent les importer en Europe. Si l’Europe autorise les

patents, the megacorporations (most of them foreign) will have a measure of control over software use in Europe.

Most legislators have never done software development, so they fall prey to myths about what software patents do. For example, the myth that a patent covers the entire design of a product—if you say that a software developer could get a patent “to protect his program”, you have made appeal to this myth. I’ve explained the truth about this above.

Then there is the myth that patents can “protect” a “small inventor” from competition by the megacorporations. If that were true, the megacorporations would not be in favor of software patents. Each megacorporation use its thousands of patents to make everyone else cross-license. Typically the small inventor’s innovative program will combine his few new patented ideas with hundreds (or thousands) of well-known ideas, some patented by IBM, some patented by Microsoft, etc. The megacorporations will force him to cross-license. Then they will compete with him just as if there were no patents.

Then there’s the myth that US companies have an advantage while the US has software patents and Europe does not. If that were true, US companies and the US government would not be pressuring Europe to allow software patents. The truth is the opposite: Europe has the advantage.

US patents restrict only what is done in the US, but anyone can get a US patent. European companies can and do get US software patents, and attack US software developers. But currently Americans can’t get European software patents and attack Europeans. As long as Europe rejects software patents, Europe will have this advantage.

If Europe maintains its advantage, by rejecting software patents, eventually my country may find it necessary to compete by changing its foolish policy. Please help save the US from software patents, by saving yourselves first.

Sincerely,  
Richard STALLMAN  
President, Free Software Foundation  
MacArthur Foundation Fellow

brevets logiciels, ces grandes sociétés (étrangères à l’Union pour la plupart d’entre elles) auront à leur disposition un moyen de contrôle sur l’utilisation de programmes en Europe.

La plupart des législateurs n’ont jamais développé de programmes, et sont la proie de mythes relatifs aux effets des brevets logiciels. Par exemple, le mythe selon lequel un brevet protège la totalité du produit. Si vous dites qu’un développeur de logiciel pourrait obtenir un brevet pour « protéger son programme » vous faites appel à ce mythe. J’ai déjà expliqué plus haut ce qu’il en est réellement.

Ensuite, il y a ce mythe selon lequel les brevets peuvent « protéger » un « petit inventeur » face à la concurrence des grands groupes informatiques. Si c’était vrai, ces grands groupes ne seraient pas en faveur des brevets logiciels. En règle générale, chaque groupe utilise les milliers de brevets qu’il détient pour contraindre tous les autres à adopter des licences croisées. Ainsi le programme innovant du petit inventeur va-t-il combiner ses quelques idées nouvelles et brevetées avec des centaines (ou des milliers) d’idées déjà répandues, dont certaines sont brevetées par IBM, d’autres par Microsoft, etc. Les grands groupes vont le forcer à accepter une licence croisée, puis ils le concurrenceront exactement comme s’il n’y avait pas de brevet.

Ensuite vient le mythe selon lequel les entreprises américaines seraient avantagées tant que les États-Unis ont des brevets logiciels et pas l’Europe. Si c’était vrai, les entreprises américaines et le gouvernement américain ne feraient pas pression sur l’Europe pour autoriser les brevets logiciels. En réalité, c’est le contraire : l’Europe détient un avantage.

Les brevets américains ne s’appliquent qu’aux États-Unis, mais tout le monde peut obtenir un brevet américain. Les entreprises européennes peuvent obtenir, et obtiennent, des brevets logiciels américains, et attaquer les développeurs de logiciels américains. Mais, actuellement, les Américains ne peuvent pas obtenir de brevets logiciels européens et attaquer des Européens. Aussi longtemps que l’Europe rejette les brevets logiciels, l’Europe détiendra cet avantage.

Si l’Europe maintient son avantage, en rejetant les brevets logiciels, mon pays estimera peut-être finalement nécessaire de s’aligner en changeant sa politique insensée. S’il vous plaît, aidez-nous à sauver les États-Unis des brevets logiciels, en commençant par vous en sauver vous-mêmes.

Je vous prie d’agréer l’assurance de ma considération distinguée.

Richard STALLMAN  
Président de la Fondation pour le Logiciel Libre  
Membre de la Fondation MacArthur